



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du quatre juin deux mille vingt cinq, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, DONY, MARTIN, KERSENS, RIGAUD, MATHIEU, GUERET, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY.

formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : Mme BIENVENU

Procurations :

Monsieur Julien OMONT a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE

Monsieur Julien BORIE a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE

Monsieur Victorien VINCENT a donné pouvoir à Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER

Monsieur Romain VALADOUR a donné pouvoir à Madame Mégane LEPINE

Madame Karine NADAUD-MONTAGNAC est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 28
Nombre de membres présents et représentés	: 24 + 4	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 28	Abstention	: 0

Objet : Subventions mise en séparatif du réseau assainissement quartier Bois Bimby

Le quartier du Bois Bimby constitue une zone pavillonnaire construite entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1970.

L'assainissement a été conçu selon un mode unitaire. C'est le seul quartier encore dans ce cas, qui est raccordé sur le collecteur qui longe la rivière Sédelle en amont de l'espace Yves Furet, avant la traversée de l'hypercentre.

La mise en séparatif du réseau va permettre de limiter les arrivées d'eaux pluviales sur le collecteur dit de la Sédelle.

Ces travaux peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) et le Conseil départemental.

.../...

Le plan de financement estimatif est présenté dans le tableau ci-dessous :

BESOINS HT		RESSOURCES		
	€		taux	€
Maitrise d'Œuvre	12 000,00	AELB	60%	186 397,80
travaux	298 663,00	Conseil départemental	10%	31 066,30
		total subventions	70%	217 464,10
		autofinancement	30%	93 198,90
TOTAL	310 663,00	TOTAL		310 663,00

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le maire à déposer une demande de subvention auprès des services de l'AELB et du département pour la mise en séparatif du réseau eaux usées du quartier du Bois Bimby.

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, onze juin deux mille vingt cinq

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20250610-2025-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025
Publication : 12/06/2025



Le Maire,

Etienne LEJEUNE

Publié le 16 juin 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.